SESSION 2021
Métropole - Réunion

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
E5 CHOIX TECHNIQUES

Option : Gestion des milieux naturels et de la faune

Durée : 150 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 8 pages

L'annexe A est à rendre avec la copie après avoir été numérotée

SUJET

Préservation de l'avifaune et surfréquentation touristique

Préserver le Gravelot dans une zone touristique de l'Île de Noirmoutier

L'île de Noirmoutier, située en Vendée, enregistre 1 200 000 passages touristiques sur les seuls mois de Juillet et Août. Elle subit une forte pression anthropique. Il s'agit aussi d'un espace insulaire sur lequel on trouve différents usages. Les principaux usagers sont les vacanciers qui fréquentant les plages. Celles-ci sont donc nettoyées régulièrement afin d'assurer le meilleur accueil aux estivants. Cela n'est pas sans conséquence sur le milieu.

Sur l'île de Noirmoutier, le Conservatoire du Littoral met en place une politique de gestion des milieux dunaires en concertation avec la communauté de communes de Noirmoutier.

Le **document 1** présente la gestion concertée et réglementée du tourisme balnéaire.
Le **document 2** présente le Gravelot à collier interrompu et le rôle des laisses de mer.
Le **document 3** présente les interventions raisonnées du nettoyage des plages.

PARTIE 1 (7 points)

1.1- À l'aide du **document 2**, identifier les intérêts des laisses de mer pour l'avifaune.

1.2- À l'aide du **document 2**, relever les besoins du Gravelot à collier interrompu pour sa reproduction.

1.3- Citer les menaces pesant sur les espaces naturels de l'île de Noirmoutier évoqués dans le **document 1.**

1.4- Expliquer à l'aide du **document 2** l'expression « déchets anthropiques ».

1.5- À partir du **document 1**, énoncer les objectifs des mesures réglementaires prises par la préfecture

PARTIE 2 (8 points)

2.1- Identifier les acteurs dans le **document 1** et préciser leurs rôles respectifs en complétant le tableau de l'**annexe A** (à rendre avec la copie après avoir été numérotée).

2.2- Préciser les actions techniques de la LPO et les actions des dix communes du littoral dans la gestion des laisses de mer à l'aide des **documents 2 et 3.**

2.3- Repérer les impacts négatifs possibles de l'entretien des plages sur le Gravelot à collier interrompu.

2.4- Justifier le choix des différentes zones présentées dans le **document 3**.

2.5- Préciser les objectifs du nettoyage raisonné des plages.

2.6- Formuler une problématique en lien avec la gestion des espaces littoraux de l'île de Noirmoutier.

PARTIE 3 (5 points)

3.1- Présenter, à l'aide d'un cas concret au choix, éventuellement en lien avec l'expérience professionnelle, une action associant **la gestion d'une espèce** et la prise en compte des enjeux socio-économiques.

Préciser les acteurs, les contextes géographiques et écologiques, les aspects socio-économiques et réglementaires du cas présenté.

3.2- Expliciter les choix techniques réalisés en les justifiant au regard de l'action donnée.

DOCUMENT 1

Gestion concertée et réglementée du tourisme balnéaire

Le tourisme balnéaire sur l'île de Noirmoutier.

De vastes espaces marins forment un ensemble naturel de très grand intérêt. Ce site est inscrit au réseau Natura 2000.

Ces espaces ont un équilibre naturel fragile du fait de l'urbanisation et de la pression touristique.

Une multitude d'acteurs.

- Le Conservatoire du Littoral intervient en complément de l'Office National des Forêts, protégeant les boisements littoraux et les milieux dunaires.
- Le conseil départemental de Vendée est propriétaire de certaines dunes.
- Le syndicat mixte du marais salant de Noirmoutier assure la promotion de l'activité économique (tourisme)
- La communauté de communes de l'île de Noirmoutier est propriétaire d'une partie du littoral.
- Les communes entretiennent les plages.
- D'autres partenaires naturalistes, comme la Ligue de Protection des Oiseaux, désignée maître d'ouvrage pour du comptage et pour du suivi de reproduction.

L'ensemble de ces acteurs ont mis en place une politique de gestion raisonnée, notamment pour la collecte des déchets sur les plages.

Source : d'après www.conservatoire-du-littoral.fr/NOIRMOUTIER, STRATÉGIE D'INTERVENTION 2015 - 2050 • RIVAGES DE BRETAGNE, PAYS DE LA LOIRE

Les mesures réglementaires devant être respectées d'après l'arrêté préfectoral.

Ces mesures réglementaires visent à la préservation des espèces protégées et de leurs habitats. Cet Arrêté préfectoral s'applique à toutes les plages comprises entre la ville de Noirmoutier-en-l'île d'une part, et la commune littorale de Barbâtre d'autre part.

DOCUMENT 1 (suite et fin)

Il interdit chaque année, du 1er mars au 1er juillet :

- L'utilisation de véhicules motorisés dans les espaces naturels (quad, moto, 4x4).
- La promenade dans les zones de reproduction (piétons, chiens).
- Les randonnées pédestres, équestres et cyclistes.
- La cueillette de salicorne.
- L'aviation de loisir.
- Le débarquement, l'accostage ou le stationnement à proximité.
- La divagation d'animaux domestiques.
- Le bivouac, le camping et les feux.

Derrière cette réglementation, l'État souhaite avant tout responsabiliser l'ensemble des usagers du littoral et les sensibiliser à l'importance de préserver ce patrimoine naturel remarquable. La LPO et le Conservatoire du Littoral insistent sur l'effort de pédagogie qui doit être fait auprès du public et des estivants qui agissent souvent par méconnaissance.

Source : extrait d'Arrêté Préfectoral

DOCUMENT 2

Présentation du Gravelot à collier interrompu et du rôle des laisses de mer

Le Gravelot à collier interrompu

Le Gravelot à collier interrompu occupe les plages du littoral, mais aussi les bordures desséchées des marais salés et des marais salants.

Les nicheurs arrivent dès le mois de mars, les pontes s'échelonnent de fin mars à fin juin, en raison des pontes de remplacement qui sont fréquentes. Le nombre d'œufs pondus est compris entre 2 et 4.

L'incubation dure de 24 à 27 jours, elle est réalisée par les deux partenaires. C'est le plus souvent le mâle seul qui se charge de l'élevage des jeunes, dont l'émancipation intervient à l'âge de 27 à 31 jours. La production annuelle est évaluée à 2,3 jeunes en moyenne par couple.

Le Gravelot à collier interrompu niche au sol dans des milieux ouverts, avec une végétation clairsemée ou absente et présentant un substrat lui permettant de cacher ses œufs : sable, gravier, galets, coquillages, laisses de mer.

Le piétinement, les chiens errants, etc., peuvent avoir un impact fort sur la reproduction de l'espèce.



Gravelot au nid



Œufs de Gravelot dans les laisses de mer

Source : extrait d'un document de la LPO

DOCUMENT 2 (suite et fin)

Laisses de mer et mise en œuvre d'un nettoyage raisonné des plages

La mer est un milieu vivant, en perpétuel mouvement, qui va déposer toute l'année sur les plages divers débris organiques et inorganiques, au gré des conditions météorologiques : ces dépôts sont appelés laisses de mer. Mais des déchets d'origine humaine sont également abandonnés par la mer sur nos plages : plastiques, cordages, bouteilles, mégots (…) et se mélangent aux laisses de mer naturelles.

Les dépôts laissés par la mer sont de deux types : des débris naturels (organiques) et des déchets anthropiques (inorganiques).
La composante naturelle des laisses de mer est constituée en grande majorité d'éléments végétaux arrachés aux hauts fonds marins par les courants et les tempêtes, et qui se déposent en cordon sur la plage. Associés à ces débris végétaux et au bois flotté, on trouve des débris animaux divers (morceaux de coquillages, enveloppes d'œufs de poisson (…). Lorsqu'elle existe, la végétation est composée de plantes annuelles résistant à l'immersion salée (halophiles) et recherchant les endroits riches en nitrate provenant des matières organiques en décomposition (nitrophiles). Ces zones de végétation freinent le sable et sont souvent à la base de la création d'une nouvelle dune.

De plus, de nombreuses espèces d'oiseaux fréquentent la laisse de haute mer : la grande majorité vient s'y nourrir, les nicheurs sont plus rares. On y rencontre des oiseaux marins (mouettes, goélands), des passereaux (bergeronnettes…) et des limicoles (Gravelots à collier interrompu, bécasseaux…).

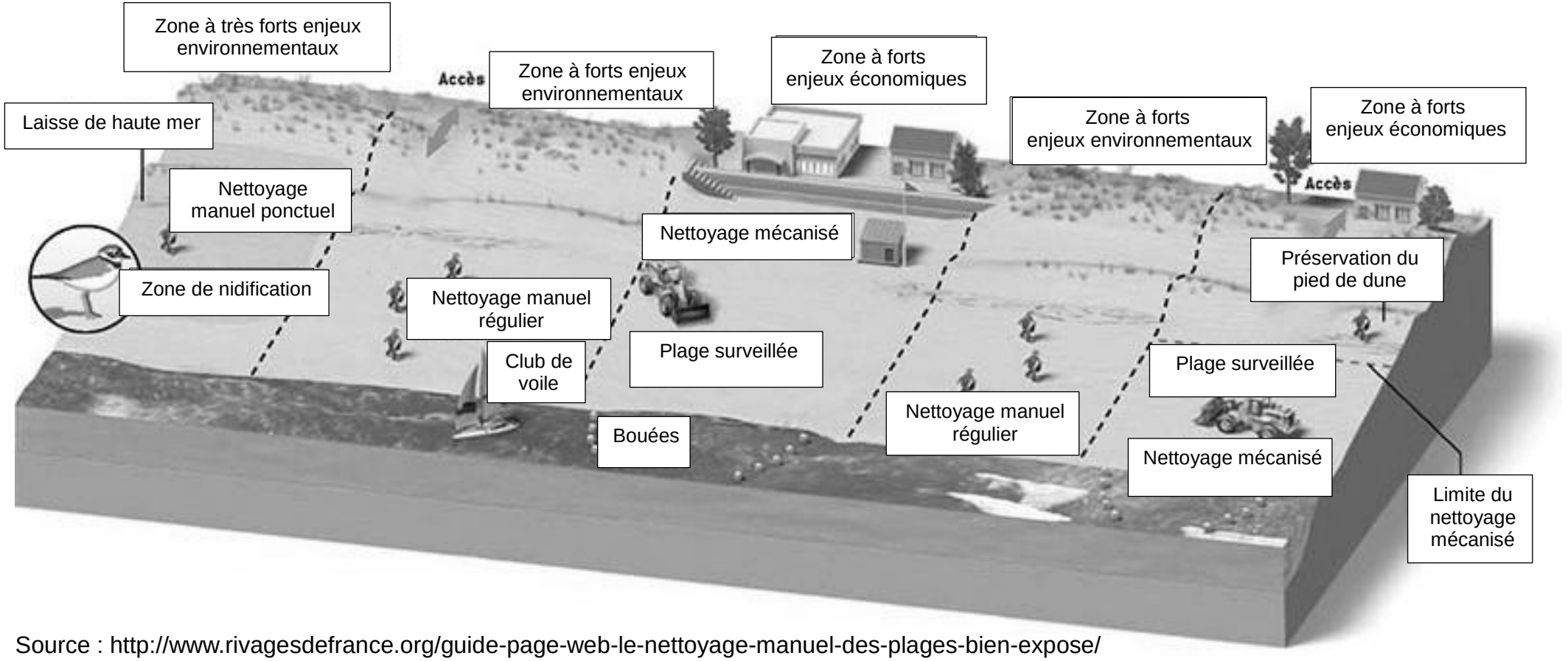
Source : extrait d'un document de la LPO

DOCUMENT 3 INTERVENTIONS RAISONNÉES DU NETTOYAGE DES PLAGES

Depuis quelques années, la plupart des communes possèdent des machines de nettoyage des plages. Ce sont essentiellement des cribleuses. Elles réalisent un criblage-tamisage : 5 à 20 cm de sable sont prélevés, décompactés puis tamisés sur un tapis grillagé métallique. Les déchets sont récupérés dans un container de stockage. Contrairement au ramassage manuel, beaucoup plus coûteux en temps, les cribleuses enlèvent de la plage sans distinction les déchets anthropiques et la laisse de mer naturelle.

L'outil Natura 2000 peut constituer une aide financière aux collectivités. Un contrat, d'une durée de cinq ans, permet de financer le nettoyage manuel et sélectif à hauteur de 100 % sur des sites Natura 2000.

Afin de préserver au mieux ces espèces vulnérables, aucun nettoyage ne sera préconisé lors de la période de nidification dans la zone à très forts enjeux environnementaux.



Source : http://www.rivagesdefrance.org/guide-page-web-le-nettoyage-manuel-des-plages-bien-expose/

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

NOM :

(EN MAJUSCULES)
Prénoms :

Date de naissance :

EXAMEN :

Spécialité ou Option :

EPREUVE :

Centre d'épreuve :

Date :

N° ne rien inscrire

N° ne rien inscrire

ANNEXE A ***(à compléter, numéroter et à rendre avec la copie)***

PARTIE 2

Question 2. 1

Acteurs	Rôles